



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

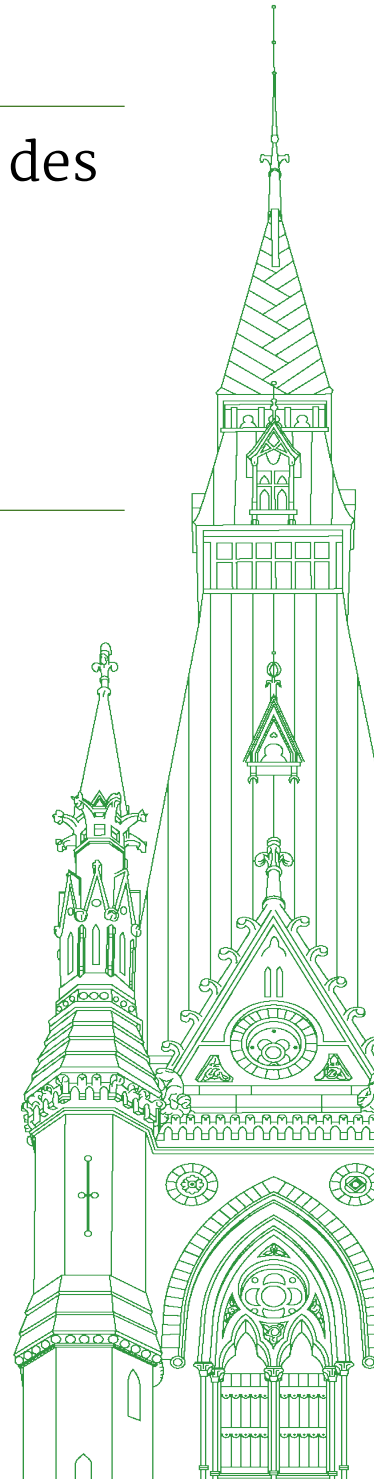
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 024

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 10 mars 2026

Président : Chris Bittle



Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Le mardi 10 mars 2026

• (1145)

[Traduction]

Le président (Chris Bittle (St. Catharines, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 24^e réunion du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, le Comité se réunit aujourd'hui dans le cadre de son étude sur l'état actuel de la résilience civique au Canada. Nous passerons plus tard à huis clos pour examiner le rapport sur les actions du Comité du bulletin de vote le plus long.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Je demande à tous les participants en personne de consulter les cartes sur les tables pour prévenir les blessures dues aux rétroactions acoustiques. À titre de rappel, si vous êtes sur Zoom ou en personne et que vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins d'aujourd'hui. Je tiens également à les remercier de leur patience et d'avoir réorganisé leur emploi du temps en fonction des votes.

Nous recevons John Beebe, directeur de Democratic Engagement Exchange. De MASS LBP, nous accueillons Peter MacLeod, directeur principal, qui participe par Zoom. Nous recevons aussi M. Maiwand Rahyab, fondateur et chef de la direction de Sociétés résilientes.

Les trois témoins disposeront de cinq minutes chacun pour faire leur déclaration préliminaire. Nous allons commencer par M. Beebe.

Vous avez cinq minutes.

John Beebe (directeur, Democratic Engagement Exchange): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle John Beebe et je suis le fondateur du Democratic Engagement Exchange de l'Université métropolitaine de Toronto. Nous sommes une organisation non partisane ayant pour mission claire de bâtir une démocratie dynamique et saine au Canada.

Aujourd'hui, je veux proposer une idée simple: il est temps de mettre en place un système de santé publique pour la démocratie canadienne. Nous pouvons disposer des meilleurs vaccins, de la recherche de pointe et des outils les plus sophistiqués pour lutter contre la désinformation, mais sans personnel de première ligne fiable pour les déployer, nous ne pourrions pas mettre fin à l'ingérence étrangère qui menace notre souveraineté ou nous attaquer à la polarisation algorithmique qui mine la cohésion sociale.

La bonne nouvelle, c'est que nous nous appuyons sur des atouts solides. En tant que fier néo-Canadien qui a fait ses premières armes en politique aux États-Unis, je suis reconnaissant de ce que nous faisons bien. Voter est simple; les élections ne sont pas inondées par l'argent occulte, et l'on ne pratique pas le découpage électoral abusif. Toutes ces choses sont des éléments essentiels d'une démocratie saine qu'il faut continuer à protéger.

Cependant, la démocratie ne se limite pas aux procédures. Elle dépend des gens. Partout dans le monde, on assiste à l'érosion de démocraties saines, et le Canada n'est pas à l'abri de cela.

Voter est au cœur de toute démocratie, mais la participation aux élections provinciales et municipales a atteint des creux historiques. Elle était aussi basse que 16 % chez les jeunes lors des dernières élections en Nouvelle-Écosse.

Parallèlement, le tissu social s'effrite. Nous sommes confrontés à une épidémie de solitude et d'isolement social, en particulier chez les jeunes. Une étude récente du YMCA a révélé que près de 70 % des jeunes Canadiens disent ressentir un manque d'appartenance à leur communauté. Le Canada n'est plus confronté à une crise de la quarantaine. Il est confronté à une crise de la jeunesse, les moins de 30 ans étant les membres les plus isolés et les moins heureux de notre société. C'est grave, car lorsque les gens se sentent déconnectés les uns des autres, ils deviennent vulnérables à la polarisation et à la manipulation dont se servent les acteurs autoritaires. Ces acteurs n'ont pas besoin de détruire nos institutions; il leur suffit d'affaiblir la confiance qui nous unit. Certes, on peut blâmer les plateformes de médias antisociaux, mais leur réglementation, bien qu'importante, ne suffit pas. Il faut offrir une alternative aux jeunes, aux nouveaux Canadiens et à tous les membres de la communauté.

C'est là que la société civile joue le rôle du système immunitaire de notre démocratie. Notre organisation collabore avec des milliers d'organisations locales, qui sont les messagers de la confiance et le ciment de nos communautés. Nous leur offrons des formations gratuites et des outils comme un atelier éphémère sur le vote qui démystifie le processus électoral pour les nouveaux électeurs. Nous avons formé des milliers de bibliothécaires, d'agents d'aide à l'établissement et de leaders étudiants pour faciliter les discussions et apprendre aux gens à voter. Tous ces gens suivent ces formations en dehors de leurs heures de travail parce qu'ils sont passionnés, mais on ne peut plus compter sur la bonne volonté des héros anonymes. À l'heure actuelle, ce front démocratique est sous-financé et débordé.

En soutenant ce type d'activités, on crée un cercle vertueux. Dans chaque province et territoire, on entend le même message. Les gens veulent des espaces sûrs où ils se sentent à leur place et où ils peuvent s'exprimer. Lorsqu'ils trouvent leur place dans une communauté, ils s'engagent. Lorsqu'ils s'engagent, ils votent, et leur confiance dans les institutions s'en trouve renforcée.

À une époque où les discours toxiques se multiplient sur Internet et où les étudiants, les amis et les voisins évitent d'aborder les sujets qui leur tiennent à cœur parce qu'ils sont jugés trop politiques, il est essentiel de créer des occasions de dialogue. J'aimerais vous raconter une anecdote qui illustre bien cette situation.

J'ai été invité à participer à un atelier organisé par du personnel de première ligne que nous avons récemment formé. Noor aimait un programme de cuisine et d'apprentissage destiné aux nouveaux Canadiens, principalement des femmes âgées originaires d'Asie du Sud. Dans le cadre de cet atelier, les participantes ont eu l'occasion de découvrir les trois ordres de gouvernement, de discuter des questions qui leur tiennent à cœur et de représenter la démocratie idéale à l'aide de pâte à modeler. À la fin de l'atelier, j'ai demandé aux participantes si elles l'avaient apprécié et trouvé utile — après tout, elles étaient là pour apprendre à cuisiner et avoir l'occasion de socialiser, pas pour parler de la démocratie canadienne. Elles m'ont répondu que oui, car c'était un espace sûr où elles pouvaient parler des questions qui leur tenaient à cœur et participer à notre démocratie, ce qu'elles souhaitaient désespérément faire.

Ces échanges renforcent la santé de nos collectivités et de notre démocratie, et c'est pourquoi je suis ici pour exprimer notre ferme soutien envers le Fonds canadien pour la démocratie, avec un investissement annuel de 20 millions de dollars. Ce modèle serait indépendant et non partisan, semblable à la façon dont nous finançons les arts, la recherche scientifique ou Élections Canada.

• (1150)

Cet investissement est modeste par rapport au coût du traitement d'un effondrement démocratique après qu'il se soit manifesté, et son effet sera important. Il aidera à libérer le potentiel des organismes communautaires et des dirigeants locaux dans les collectivités partout au Canada, et il jettera les bases d'un engagement plus profond de la part de la philanthropie privée. Cet investissement essentiel dans nos collectivités est ce dont nous avons besoin en ce moment. En fin de compte, la force de notre démocratie ne se mesure pas en regardant qui gagne, mais en regardant qui participe.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais maintenant m'adresser à M. Rahyab.

Maiwand Rahyab (fondateur et directeur général, Sociétés résilientes): Monsieur le président Bittle et honorables membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à contribuer à cette importante étude.

D'après mon expérience, les démocraties ne se dégradent pas du jour au lendemain, et l'espace civique ne se referme que rarement d'un seul coup. Il s'affaiblit progressivement lorsque la confiance s'effrite, que la participation diminue et que les citoyens commencent à avoir l'impression que leur voix ne compte plus. J'ai pu observer ce processus de près. Avant de demander l'asile au Canada il y a trois ans, j'ai travaillé pendant de nombreuses années aux côtés d'organisations de la société civile en Afghanistan et dans d'autres contextes fragiles où l'espace civique était réprimé. Ces expériences m'ont appris quelque chose de fondamental: les sociétés conservent leur résilience lorsque les citoyens restent engagés, organisés et pleins d'espoir.

Je m'appelle Maiwand Rahyab. Je suis le fondateur et le directeur général de Sociétés résilientes, une organisation canadienne qui se

consacre à la protection de l'espace civique au Canada et dans le monde.

Le Canada demeure l'une des démocraties les plus solides du monde, avec une société civile dynamique. Selon le CIVICUS Monitor, le Canada fait partie du très petit groupe de pays qui ont un espace civique ouvert. Cependant, il ne faut pas tenir la démocratie et les libertés pour acquises. Renforcer la résilience civique dès maintenant est le meilleur moyen de les préserver pour l'avenir.

La résilience civique ne relève pas uniquement des gouvernements. Elle est le fruit de l'action de la société tout entière. La résilience des espaces civiques repose sur des citoyens qui participent, font du bénévolat, s'organisent, créent, débattent et demandent des comptes aux institutions. Elle repose sur un écosystème civique solide. Cet écosystème comprend les organisations communautaires, les journalistes, les éducateurs, les artistes, les universités, les organisations philanthropiques, les bénévoles et les entreprises responsables. Lorsque ces acteurs sont actifs et interagissent, la résilience civique se renforce. Lorsque la vie civique s'affaiblit, les sociétés deviennent plus vulnérables à la polarisation, à la désinformation, à la perte de confiance et aux tentatives visant à faire taire la dissidence.

Le Canada, comme de nombreuses autres démocraties, fait face à de réelles pressions. La confiance dans les institutions est mise à rude épreuve. La polarisation augmente. La désinformation numérique est en train de remodeler le discours civique. Les activistes, les journalistes et les communautés de la diaspora font face à une répression transnationale et à une marginalisation sociale. Pour renforcer la résilience civique, il faut donc mettre à profit l'initiative et l'énergie de la société elle-même, tout en veillant à ce que les citoyens puissent participer librement et de manière constructive.

J'aimerais soumettre trois recommandations au Comité.

Premièrement, le Canada devrait élaborer une stratégie nationale de résilience civique pour renforcer la participation civique et rétablir la confiance sociale. Appuyée par une forte volonté politique et des ressources financières, une telle stratégie devrait être axée sur l'autonomie des citoyens et réunir les gouvernements national et provinciaux, la société civile, les établissements d'enseignement, les dirigeants culturels et le secteur privé pour soutenir les institutions et les réseaux qui alimentent la vie civique.

Deuxièmement, le Canada devrait s'appuyer sur le premier Sommet sur l'espace civique d'Ottawa, qui se tiendra le mois prochain à Ottawa. En 2027, les organisations de la société civile canadienne prévoient lancer une semaine annuelle de l'action civique au Canada afin de célébrer et de renforcer l'engagement civique dans tout le pays. Une telle initiative mobilisera les collectivités, les écoles, les universités, les artistes, les bénévoles, les organisations de la société civile et les entreprises pour amener les citoyens à s'engager dans le dialogue civique, le service communautaire et la participation démocratique. Le Parlement devrait encourager et reconnaître de telles initiatives aux niveaux municipal, provincial et national.

Troisièmement, le Canada devrait renforcer son rôle de refuge civique. Le Canada abrite l'une des plus grandes communautés de journalistes, de défenseurs des droits de la personne et de dirigeants prodémocratie en exil au monde, qui ont été forcés de fuir face au rétrécissement de l'espace civique à l'échelle mondiale. Même si bon nombre d'entre eux ont trouvé refuge ici, ils demeurent souvent vulnérables à la répression transnationale et se heurtent à des obstacles qui les empêchent de contribuer et de participer à la vie civique au Canada. En favorisant un environnement propice dans lequel les acteurs civiques peuvent s'exprimer, agir et contribuer en toute sécurité, le Canada peut renforcer sa propre vie démocratique tout en faisant preuve de leadership mondial dans la défense des droits de la personne et de l'espace civique.

• (1155)

La résilience civique dépend en fin de compte des gens et de leur participation. Elle se renforce lorsque les citoyens ont le sentiment que leur voix compte et lorsque la société investit dans des institutions et des réseaux qui favorisent la participation.

Le Canada a l'occasion de renforcer la résilience civique en donnant les moyens d'agir à ses citoyens, en soutenant un écosystème civique dynamique et en se tenant aux côtés de ceux qui défendent l'espace civique au Canada et dans le monde entier.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à M. MacLeod pour cinq minutes.

Peter MacLeod (directeur, MASS LBP): Merci.

Je suis très heureux de m'adresser au Comité sur un sujet si crucial que je lui ai consacré un ouvrage publié le mois dernier. Le livre s'intitule *Democracy's Second Act: Why Politics Needs the Public*. Le titre, qui se traduit par « Le deuxième acte de la démocratie et pourquoi la politique a besoin de la population », résume à lui seul l'essentiel de ce que je souhaite vous dire cet après-midi.

Premièrement, les démocraties libérales connaissent des difficultés non seulement parce qu'elles subissent d'énormes pressions de la part d'adversaires étrangers, mais aussi parce qu'elles ont cessé d'évoluer. Trop de gens se sentent exclus et en colère, et comme des spectateurs passifs plutôt que des participants actifs et indispensables à la vie locale et nationale.

Nous devrions fièrement défendre tout ce que nous avons accompli: un gouvernement responsable, le suffrage universel, un système judiciaire indépendant, des élections justes et libres et le transfert pacifique du pouvoir. Le premier acte de la démocratie a apporté la paix, la sécurité et la possibilité d'être entendu à des millions de personnes au pays et ailleurs, mais ce n'est pas la fin de l'histoire ou de l'évolution démocratique.

Cela m'amène à la deuxième moitié du titre, « Pourquoi la politique a besoin de la population ». Cela devrait aller de soi, et je sais que les membres du Comité sont ici parce qu'ils croient passionnément au service public. Cependant, il faut reconnaître que la relation entre la politique et la population n'est pas aussi solide ou aussi saine qu'elle pourrait l'être.

On le sait en raison de la tendance à long terme à la baisse de la participation électorale, de l'étiollement des associations de circonscription et des partis politiques et, bien sûr, de la perte de confiance envers le gouvernement et les institutions publiques. Ces tendances

ne sont pas propres au Canada, mais cela ne les rend pas moins dangereuses.

Au cours des 50 à 60 dernières années, les gouvernements de partout dans le monde en sont venus à traiter leurs populations davantage comme des risques à gérer plutôt que comme la ressource la plus précieuse de la société. Cependant, les gens ne sont pas dupes: ils savent quand on les manipule, quand on leur parle avec condescendance ou quand on les tient à distance. On se préoccupe beaucoup de savoir si les citoyens font confiance au gouvernement. Je mets le Comité au défi d'inverser la question et de se demander si les gouvernements font vraiment confiance aux citoyens.

Tout cela est important parce que la résilience civique exige ce que le grand éducateur et penseur américain John Dewey appelait la « bonne forme démocratique ». La bonne forme démocratique va de pair avec la culture civique, l'idée que l'on devrait tous savoir comment un projet de loi devient loi ou comment les gouvernements se forment. Cependant, au-delà des connaissances, qui sont certainement nécessaires, la bonne forme démocratique repose sur le courage moral, la capacité d'agir, la possibilité d'être entendu et le sens de l'efficacité personnelle et collective.

Comme pour tout muscle, la bonne forme ne peut se développer que par l'exercice, et je dirais même que la capacité démocratique et la résilience civique s'affaiblissent lorsque l'on a moins d'occasions de travailler ensemble et de mettre en pratique les compétences citoyennes comme savoir être en désaccord tout en restant courtois, accepter des compromis au service d'objectifs plus larges et penser à long terme en tant que gardiens de l'intérêt général.

Le deuxième acte de la démocratie consiste essentiellement à renforcer la résilience civique en demandant aux citoyens davantage que de simples contributions financières et des votes. Si la démocratie est en difficulté, c'est parce qu'elle est entravée par la tyrannie des attentes minimales et par la conviction néfaste selon laquelle les citoyens sont trop ignorants, apathiques et égoïstes pour en faire plus.

Comment réagir? Pour que les démocraties libérales prospèrent, il faut un changement radical de la façon dont on conçoit la population et du rôle des partis et du gouvernement. L'objectif des institutions démocratiques ne doit pas se limiter à préserver l'édifice de la démocratie; il doit également inclure la promotion d'une population démocratique dynamique.

Mon coauteur et moi-même soutenons qu'une population démocratique en bonne santé possède trois caractéristiques: elle est informée, engagée et productive. Heureusement, lorsque l'on observe la situation à travers le monde, y compris ici, on voit se dessiner les contours du deuxième acte de la démocratie.

On le voit dans les fiduciaires médiatiques indépendantes de la Norvège, qui aident à garantir que les citoyens ont accès à un éventail de sources d'information et d'opinions de qualité, de l'échelle locale à l'échelle nationale.

On le voit dans les organismes statistiques comme la National Science Foundation, qui a pour habitude de mesurer ce que les gens savent, et non seulement ce qu'ils aiment ou n'aiment pas, et qui en a fait un mandat d'éducation et de communication publiques.

• (1200)

Il semble que les assemblées citoyennes de l'Irlande, qui leur ont permis de modifier la constitution non pas une, mais trois fois au cours de la dernière décennie, aient été en partie inspirées par les premières expériences de démocratie délibérative au Canada.

Dans certaines régions de la Belgique, des citoyens choisis au hasard peuvent siéger à des comités comme celui-ci. Plutôt que de trouver cela gênant ou déplaisant, les parlementaires y voient un avantage qui apporte de nouvelles voix et points de vue à la table. Comme l'a dit un député belge, on se comporte toujours mieux quand on a des invités chez soi.

Il semble que la Suède, à l'instar de nombreux pays nordiques...

Le président: Je suis désolé, monsieur MacLeod, mais je vais devoir vous interrompre. Nous avons dépassé le temps imparti. J'espère que vous pourrez intégrer vos recommandations aux réponses que vous donnerez aux questions des députés.

Je tiens à vous aviser, chers collègues, que je serai un peu plus strict sur le temps de parole que d'habitude.

Sur ce, nous allons passer à M. Van Popta, du Parti conservateur.

Vous avez six minutes.

• (1205)

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Merci.

J'aimerais remercier tous les témoins de leurs témoignages et de leur patience à notre égard alors que nous devons régler certaines questions politiques à la Chambre des communes aujourd'hui.

Monsieur Beebe, je vais commencer par vous. Dans votre témoignage, j'ai pris note de votre observation selon laquelle l'engagement politique, en particulier chez les jeunes, est plus faible et va probablement dans la mauvaise direction. Je trouve ironique que plus il y a de médias sociaux, moins notre société semble socialisée. Ce n'est pas vraiment une question; c'est juste une remarque, mais elle sert de base à ma prochaine question.

Plusieurs d'entre vous ont noté que la participation électorale est en baisse. Elle a atteint un record de près de 80 % en 1958 avec la victoire écrasante de John Diefenbaker. De nos jours, elle est généralement inférieure à 60 %, parfois même à 50 % à l'échelle provinciale. Il est certain que nous allons dans la mauvaise direction. Lorsque je fais du porte-à-porte pendant les campagnes, je demande souvent aux gens s'ils s'intéressent à la politique. Ils répondent souvent: « Je suis désolé, mais je ne m'y intéresse pas vraiment. » C'est leur choix. Nous voulons des citoyens engagés, mais c'est à eux de décider de leur degré d'engagement. Je me demande si vous pourriez nous dire ce que vous en pensez.

J'ai relevé quelques citations sur votre site Web. Vous indiquez: « La promesse de la démocratie est que chacun a son mot à dire pour façonner l'avenir qu'il souhaite pour lui-même, sa famille et sa communauté. » Vous poursuivez en affirmant: « Les personnes les moins susceptibles de participer sont rarement désengagées par choix. Elles sont exclues à dessein. » Lors des dernières élections provinciales, 40 % des Britanno-Colombiens ont décidé de ne pas voter. Était-ce par choix ou à dessein?

John Beebe: Je suis tout à fait d'accord avec vous en ce qui concerne les médias sociaux. C'est pourquoi j'essaie d'amener tout

le monde à parler de « médias antisociaux », car ils ne se sont vraiment pas révélés être des réseaux sociaux favorisant les liens.

La question de savoir comment et pourquoi les gens participent est essentielle au travail que vous envisagez et à celui que nous faisons. Nous avons constaté que lorsque les gens ont un sentiment d'appartenance à une communauté, ils s'engagent. Ils votent. Ils participent. C'est la clé de la santé de nos communautés. C'est pourquoi une si grande partie du travail que nous réclamons et soutenons consiste vraiment à créer des espaces sûrs dans nos collectivités pour que les gens se rassemblent — en personne.

Tako Van Popta: Je suis d'accord et je respecte ce point de vue. Vous avez donné l'exemple des nouveaux Canadiens dans un cours de cuisine. C'est un bel exemple, mais 40 % des Britanno-Colombiens ont choisi de ne pas voter. Ce ne sont pas tous de nouveaux immigrants qui ne connaissent pas le système.

John Beebe: Exactement. Comme vous l'avez constaté en faisant du porte-à-porte, les gens ont trop souvent l'impression que la politique est désormais un espace toxique. Comment pouvons-nous renverser la vapeur d'une manière qui invite les gens à participer à la conversation? C'est la question centrale sur laquelle nous nous penchons. Je pense que c'est possible en travaillant avec nos organisations locales de confiance, qui aident à reconstruire ces espaces civiques et à y attirer des gens.

Je pense que pour ceux d'entre nous qui ont eu la chance de grandir au sein de nos communautés avec une famille et des amis qui parlaient de politique, c'est formidable. Il est très probable que nous nous impliquions. Nous devons trouver des moyens de faire participer ceux qui n'ont pas eu cette chance.

Tako Van Popta: Bien.

Je veux aussi parler d'une autre institution démocratique, à savoir notre système judiciaire. Il semble y avoir un manque de confiance à son égard. Je remercie les analystes pour l'excellent rapport qu'ils ont produit, montrant que seuls 48 % des Canadiens font confiance à notre appareil de justice pénale.

C'est ce que disait un article que j'ai lu dans le *National Post* du 6 mars, il y a quelques jours à peine. On y citait une étude de l'Institut Macdonald-Laurier: « La hausse de la criminalité, les retards croissants et l'application inégale de la loi ont creusé un fossé entre les attentes et les résultats. » Je vous invite à commenter l'importance qu'une société engagée et résiliente dispose d'un système judiciaire dans lequel les gens peuvent avoir confiance.

John Beebe: C'est un article très intéressant. Ce n'est pas une préoccupation à laquelle nous sommes nécessairement confrontés dans le cadre de notre travail, mais vous avez tout à fait raison. Comment pouvons-nous renforcer la confiance à l'égard de nos collectivités et nos institutions, comme nos tribunaux? C'est un cercle vertueux que nous essayons d'établir.

Une des bonnes solutions consiste à amener les personnes les plus informées et les plus engagées à en discuter avec d'autres membres de leur communauté afin d'apprendre des autres. Cependant, je suis d'accord avec vous. C'est un défi de taille auquel nous devons nous attaquer.

Tako Van Popta: Me reste-t-il une minute?

• (1210)

Le président: Oui, vous avez environ une minute.

Tako Van Popta: Je voudrais parler d'un exemple de personnes très engagées. Vous n'êtes peut-être pas d'accord avec elles, mais elles étaient assurément déterminées.

C'était le soi-disant « convoi de la liberté », il y a quelques années. Il s'agissait de citoyens indépendants qui sont venus exprimer leur point de vue au gouvernement. Or, le gouvernement n'était pas d'accord avec eux et les a muselés. Vous connaissez bien la Loi sur les mesures d'urgence. L'affaire vient d'être portée devant la Cour d'appel fédérale. La cour n'était pas d'accord avec le gouvernement et a déclaré que ces personnes avaient le droit de s'exprimer.

Votre commentaire porte sur la manière autoritaire dont un gouvernement fait taire des personnes qui souhaitent s'engager.

John Beebe: Je ne suis pas juriste et ne prétends pas comprendre les différents arguments sur la question de savoir si c'était le bon endroit.

Je dirais qu'un aspect intéressant de cette communauté était que les gens se rassemblaient pour exprimer leurs opinions avec un sentiment d'appartenance, qu'ils avaient décidé. Ils avaient le sentiment d'appartenir à une communauté aux vues similaires — quel que soit le sujet. Ces personnes se mobilisaient pour des enjeux qui leur tenaient à cœur. En fin de compte, c'est ainsi que la démocratie est censée se dérouler.

Nous voulons encourager les gens à se réunir autour de sujets qui leur tiennent à cœur et à créer ce genre d'espaces, mais de manière à ce qu'ils puissent en parler entre eux.

Le président: Je dois vous interrompre. Nous avons dépassé le temps imparti.

Nous allons passer à Mme Brière pour six minutes.

[Français]

L'hon. Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les trois témoins d'être des nôtres. Leurs témoignages étaient vraiment très intéressants.

Je remercie aussi ma collègue d'avoir proposé la motion de la présente étude au Comité.

Messieurs les témoins, vos travaux nous rappellent qu'il existe des moyens très concrets de renforcer la participation citoyenne et de recréer des liens de confiance sociale, malgré la vitalité démocratique qui s'effrite. J'aimerais que vous nous donniez, au gouvernement et à nous, des exemples de moyens très concrets qui nous permettraient de renforcer la participation citoyenne. Plusieurs études montrent que la confiance entre citoyens est aussi importante que la confiance envers l'État. Comment peut-on renforcer cette confiance horizontale dans des sociétés qui sont de plus en plus diversifiées?

Je pense que vous êtes tous trois en mesure de répondre à ma question, mais M. Beebe pourrait y répondre en premier.

[Traduction]

John Beebe: Merci.

La question fondamentale est celle de la confiance entre les membres de la communauté. Tout dépend de nos institutions civiques, qui se sont érodées au sein de nos collectivités. C'est pourquoi il est essentiel de réinvestir dans ces possibilités et de créer un espace où les gens peuvent avoir ces conversations. Nous devons

faire en sorte qu'il soit acceptable que des lieux tels que les bibliothèques, les YMCA et les établissements communautaires accueillent ces initiatives.

Honnêtement, ce n'est pas facile, parce que les gens sont embarrassés d'avoir ces conversations. Nous pouvons le faire d'une manière qui pourrait sembler déplacée dans cette communauté. Il y a des façons amusantes de bâtir des communautés sur des valeurs communes et des choses qui nous rassemblent. Nous pouvons partir de valeurs communes — les choses qui nous tiennent tous à cœur, comme nos familles, nos quartiers et nos amis. Si nous partons de là, nous pourrions également avoir des conversations plus difficiles sur les points de désaccord.

C'est quelque chose que vous faites tous dans votre travail. Il faut trouver des moyens d'agir de manière intentionnelle et d'encourager nos institutions civiques à prendre le relais.

• (1215)

L'hon. Élisabeth Brière: Merci.

Monsieur Rahyab, voulez-vous ajouter quelque chose?

Maiwand Rahyab: Bien sûr. J'ai quelques points à soulever.

Premièrement, il faut mettre l'accent sur l'idée des valeurs communes.

Deuxièmement, en tant que Canadiens et communautés, nous devons définir notre histoire du Canada et le récit commun sur la signification de l'identité canadienne. Quels sont les priorités, les histoires et les récits qui deviennent notre vision collective de l'avenir du pays, en tant que Canadiens?

Une fois que ces valeurs seront partagées entre les différentes communautés, elles contribueront à créer un sentiment d'unité, de confiance et de cohésion entre les membres de la communauté.

L'hon. Élisabeth Brière: Monsieur MacLeod, je vous écoute.

Peter MacLeod: Merci.

J'aimerais soulever deux points très brièvement. Premièrement, nous devons préciser très clairement ce dont nous parlons lorsque nous évoquons la résilience civique. Deuxièmement, nous avons besoin de mesures beaucoup plus détaillées pour évaluer ce concept. Je suis d'accord pour dire que la confiance horizontale est absolument essentielle.

Le Canada prend beaucoup de mesures judicieuses. Or, nous n'en avons tout simplement aucune à l'échelle nécessaire pour avoir une incidence. Certes, quand on pense aux jeunes, l'une des meilleures méthodes dans un pays aussi vaste et diversifié que le nôtre consiste à trouver des programmes pour que les jeunes se mélangent et se déplacent à travers le pays afin de découvrir différents modes de vie et différentes façons de créer des liens. À divers moments, le gouvernement a investi dans ces programmes, qu'il s'agisse de Rencontres du Canada, de Katimavik ou d'autres initiatives. Malheureusement, ils ne bénéficient pas d'investissements continus ces temps-ci.

[Français]

L'hon. Élisabeth Brière: Dans le rapport de la commission Hogue, des définitions de « résilience civique » ont été couchées sur le papier. J'aimerais savoir ce que vous pensez de ces définitions.

Par ailleurs, le Canada est responsable du principe 3 de l'Appel de Paris, qui concerne justement la résilience civique. En tant que pays et en tant que coresponsable de ce principe, le Canada fait beaucoup de choses. Croyez-vous que ça va aboutir à des résultats ou à des recommandations concrètes?

[Traduction]

Peter MacLeod: La première chose que je voudrais dire, c'est que bon nombre de ces définitions et une grande partie de ce travail accordent peut-être une importance excessive à la confiance. Je pense en fait que la confiance est en quelque sorte une fausse piste et que, si l'on examine ce qui motive la confiance, on tombe souvent sur des préoccupations relatives à la capacité. Les gens ne pensent pas que le gouvernement est capable. Ils ne considèrent pas que ses institutions et ses organismes sont compétents. De même, les institutions fédérales n'ont pas non plus l'impression que les Canadiens sont capables.

Nous devons mesurer la capacité et l'intégrer à certaines de nos définitions de la résilience civique. Cependant, il existe également d'autres indicateurs: le capital social, la cohésion, la légitimité des institutions, le bénévolat, le taux de participation électorale et tout le reste.

Encore une fois, c'est davantage une question d'échelle que d'innovation. Je crois que l'organisation d'une élection fédérale coûte environ 500 ou 600 millions de dollars au pays. Nous n'investissons pas ne serait-ce qu'une fraction de cette somme entre les élections pour maintenir une culture démocratique engagée et dynamique.

Le président: Je dois maintenant intervenir. Nous allons passer à Mme Normandin.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour six minutes.

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Messieurs les témoins, je vous remercie d'être des nôtres et j'ai envie de vous poser une question très large, sur laquelle j'aimerais avoir vos commentaires à tous.

Le Comité s'est déjà beaucoup penché sur la question de la désinformation et de la répression transnationale. Vous semblez nous présenter un aspect différent, à savoir l'engagement et l'intérêt général. J'aimerais avoir vos commentaires sur le lien à faire entre ces deux éléments.

Pour ce qui est de l'engagement général, de moins en moins de gens sont bénévoles pour des organismes communautaires. Les gens vivent dans une société qui semble de plus en plus individualisée. Même si on travaille sur cet aspect, il n'est pas nécessaire que ça se transforme en participation électorale. À l'opposé, pour ce qui est de la méfiance ou de la désinformation, une personne peut être très désinformée, mais être quand même très active en politique.

Selon vous, sur lequel des deux aspects est-il le plus important de travailler si on veut améliorer la résilience civique?

• (1220)

[Traduction]

John Beebe: Les liens entre l'ingérence étrangère, la désinformation et la santé de nos communautés sont très clairs. Les preuves à cet égard sont sans équivoque. Lorsque les gens se sentent seuls et qu'ils n'ont pas d'amis, de famille ou de personnes de qui ils se

sentent proches, ils sont beaucoup plus vulnérables à l'ingérence étrangère et à la manipulation.

C'est une question de bon sens. Le nombre de personnes qui déclarent avoir davantage d'amis occasionnels, et pas nécessairement des amis proches, a chuté de façon spectaculaire au cours des 10 dernières années. La COVID a accéléré les choses. Ce sont ceux avec lesquels nous avons des conversations et des liens informels. Nous entendons des points de vue différents, parce que ces personnes ne font peut-être pas partie de notre bulle d'idées politiques particulières sur le monde. Lorsque nous perdons ces liens, nous perdons naturellement ce qui nous aide à renforcer notre système immunitaire contre l'ingérence étrangère. Cela nous amène à remettre en question une partie de cette désinformation et certaines des choses que nous voyons.

Comme M. MacLeod le disait tout à l'heure, nous devons réinvestir dans ce domaine et comprendre que nos investissements dans notre communauté contribuent à la santé de notre démocratie.

Maiwand Rahyab: J'ajouterais que la répression transnationale, l'ingérence étrangère et la désinformation ont une incidence directe sur l'engagement civique et la santé de l'espace civique et des institutions démocratiques du Canada. De nombreuses personnes qui sont la cible directe d'opérations de répression transnationale sont contraintes de quitter leur pays en raison de leurs activités civiques, démocratiques et de défense des droits de la personne.

Ce sont des militants dans l'âme, des dirigeants de la société civile et des acteurs de la démocratie. Leur venue ici peut apporter une contribution significative, non seulement pour les pays d'où ils viennent, mais aussi pour la santé de l'écosystème canadien et de la démocratie canadienne. Ils peuvent aussi transmettre leurs expériences ici. Ce sont des atouts et d'importants contributeurs à notre écosystème civique.

Les attaquer, par le biais de l'oppression transnationale et de la désinformation, affaiblit l'écosystème de notre espace civique. Ces gestes découragent directement la participation. Les gens seront alors plus frustrés, isolés et marginalisés.

Contre ces opérations et permettre à ces personnes de s'engager davantage, de s'impliquer et d'être incluses dans l'espace civique canadien ne fait pas que les aider et les protéger, mais contribue également à enrichir nos propres systèmes civiques et démocratiques au Canada.

Peter MacLeod: Je vais faire trois brèves remarques.

Premièrement, le Canada a survécu à la crise financière de 2008 parce que nous avons une réglementation financière supérieure. Aujourd'hui, nous ne réglementons pas suffisamment notre espace numérique. Il est compromis. Sans un organisme indépendant de réglementation numérique, le gouvernement ne peut pas protéger suffisamment les Canadiens.

Deuxièmement, la nature du bénévolat a changé. On ne voit plus les gens adhérer au Club « Rotary » local et assister à une réunion tous les mercredis après-midi. Lorsque le gouvernement a lancé le programme des groupes de cinq il y a 10 ans, avec l'aide du *Lifeline Syria Fund*, 132 000 Canadiens se sont mobilisés pour offrir à 37 000 familles syriennes un nouveau départ dans la vie ici.

Ces Canadiens recueillaient des fonds, trouvaient de bons emplois aux gens et les aidaient à se loger. Une décennie plus tard, les Canadiens d'origine syrienne qui étaient parrainés par des Canadiens de longue date se sont mieux intégrés à notre société. La nature du bénévolat a changé. Ce sont des efforts intenses, ponctuels et à fortes retombées. Nous devons tirer parti de la capacité de résolution de problèmes des Canadiens.

Enfin, les partis politiques sont également coupables — je suis désolé. C'est parce qu'une trop grande partie de l'engagement a été remplacée par une gestion et une communication descendantes, ce qui rend les gens cyniques.

Le président: C'est maintenant au tour de M. Calkins, qui dispose de cinq minutes.

Blaine Calkins (Ponoka—Didsbury, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par vous, monsieur Beebe. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que les moins de 30 ans étaient les moins engagés.

Quand j'étais jeune, l'idée que je ne serais jamais propriétaire d'une maison était... Nous n'avons même jamais parlé de ces choses. Aujourd'hui, mes enfants sont dans la vingtaine et ils sont bien instruits. Ils ont les mêmes problèmes courants que beaucoup de jeunes partout au Canada. Je vis dans une région du pays où l'inflation et le coût des maisons sont loin d'être aussi élevés que dans certains de nos grands centres urbains de l'Est du Canada et le long de la côte Ouest.

Dans ce contexte, tout se résume à un sentiment d'espoir. À l'heure actuelle, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'espoir, en raison de certaines des décisions qui ont été prises.

Est-ce un facteur dont vous tenez compte dans vos discussions, vos réflexions ou vos études? La question s'adresse à tout le monde, mais je vais commencer par vous, monsieur Beebe.

● (1225)

John Beebe: Je ne suis pas un expert des facteurs qui nourrissent l'espoir, mais j'entends exactement la même chose. Mes enfants sont dans le même bateau. Ils sont découragés par la hausse du prix des logements et...

Blaine Calkins: Comment assurer la cohésion sociale...

John Beebe: Exactement...

Blaine Calkins: ... lorsque la population est découragée?

John Beebe: Nous réagissons de la même manière que nous l'avons toujours fait en période de crise ou de difficulté. Il s'agit de trouver et de créer des occasions pour que les gens se rassemblent, car dans ces moments-là, ils recherchent encore plus un sentiment d'appartenance à une communauté et des personnes avec lesquelles tisser des liens. Quand on se sent en difficulté, on cherche de l'espoir. Les gens préféreraient de loin avoir de l'espoir.

Je pense que vous avez raison. Ces réalités sont accablantes pour nos jeunes aujourd'hui. Lorsqu'ils se trouvent dans cette situation, ils veulent trouver d'autres personnes avec qui créer des liens. Nous devons favoriser cela et donner aux gens la chance de se réunir et d'en parler. Le simple fait d'en discuter les aide à se sentir plus liés, et ils ont davantage l'impression qu'ils ne sont pas seuls dans cette situation.

Maiwand Rahyab: À propos du sentiment d'espoir, les institutions démocratiques — y compris les gouvernements, la société civile et les entreprises — doivent toutes mettre la main à la pâte. C'est important. Cela peut aider à créer ce sentiment d'espoir, mais il y a aussi d'autres moyens.

Parmi eux, bien entendu, comme vous le savez, il y a l'économie, et les résultats obtenus par les gouvernements et les démocraties, mais il faut également tenir compte de la capacité d'agir. Lorsque les gens sentent qu'ils sont libres d'agir, qu'ils peuvent orienter la discussion, les politiques des institutions de la démocratie, cela leur donne de l'espoir. Cela provient aussi des organismes communautaires et des groupes de la société civile qui travaillent fort pour améliorer la situation de tous les Canadiens.

L'espoir est essentiel pour protéger notre démocratie, mais il n'y en a pas qu'une seule source. Il y en a beaucoup, et elles doivent toutes fonctionner ensemble pour apporter de l'espoir.

Blaine Calkins: Vous parlez de la capacité d'agir — je n'ai pas encore eu l'occasion de m'adresser à M. MacLeod, mais il peut peut-être intervenir à ce sujet —, et un emploi sur quatre au Canada est au sein de la fonction publique. L'appareil gouvernemental n'a jamais été aussi imposant que maintenant. Nous n'avons jamais eu de budgets fédéraux et de budgets provinciaux aussi élevés.

En quoi est-ce utile pour que les gens aient le sentiment de pouvoir agir? Il me semble que lorsqu'on s'attend à ce que le gouvernement en fasse plus pour nous, il n'obtient pas les mêmes résultats.

Monsieur Beebe, vous êtes venu ici pour demander plus d'argent aux contribuables afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les gens. Nous n'avons jamais dépensé autant; nous n'avons jamais eu autant de fonctionnaires, et nous n'avons jamais obtenu de résultats aussi mauvais pour la génération dont nous parlons.

Quand on parle de la capacité d'agir, on parle de donner aux gens plus de contrôle sur leur vie et sur les décisions qu'ils prennent, on parle de résultats positifs. Selon vous, de quelle façon un appareil gouvernemental plus volumineux pourra-t-il faire ce qu'il n'a pas réussi à faire au cours des 10 dernières années?

Le président: Vous avez environ 30 secondes.

John Beebe: Je dirais rapidement qu'il n'est pas question selon moi d'un appareil gouvernemental plus volumineux. Il est question d'investissements dans les organismes communautaires qui sont importants pour nous, qui travaillent dans nos collectivités et qui ont les liens les plus étroits avec les gens. Je comprends toutefois certainement vos préoccupations par rapport à ce qu'il faut faire pour que les gens aient le sentiment de pouvoir agir. L'approfondissement de cette question est essentiel à toute solution.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Wilkinson pour cinq minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Jonathan Wilkinson (North Vancouver—Capilano, Lib.): Je serai peut-être un peu provocateur. J'aimerais que tous les témoins répondent.

Merci d'être parmi nous.

Un certain nombre de tendances dans la société font en sorte — du moins, selon moi — que la résilience citoyenne est plus difficile. Les médias sociaux en font certainement partie. Nous vivons tous de plus en plus en vase clos.

Il est également vrai que nous vivons dans une société plus urbanisée. J'ai grandi en Saskatchewan, et il y a beaucoup de collectivités là-bas où l'esprit communautaire est très fort. Je vis toutefois maintenant à Vancouver, et je vous dirais que la plupart des gens ne connaissent même pas leurs voisins. C'est une société qui est de plus en plus atomisée. S'ajoute à cela le fait que, pour le meilleur ou le pire, la participation aux offices religieux a diminué. C'était une des sources fondamentales d'esprit communautaire; les gens se rassemblaient et discutaient.

À plus grande échelle, c'est très difficile.

Je dirais que pour essayer d'encourager la participation communautaire, chaque député dans la salle tente différentes choses, des assemblées publiques et toutes sortes de choses. Je serais choqué d'apprendre que c'est différent pour les autres députés. On voit chaque fois les mêmes visages à ces activités. C'est une infime partie des citoyens qui vivent dans chacune de nos circonscriptions.

Nous avons utilisé différents mécanismes — je pense que quel qu'un a mentionné qu'un autre pays a suivi notre exemple. Notre assemblée citoyenne en Colombie-Britannique portait sur la réforme électorale, et le taux de participation électorale n'a pas augmenté. Les efforts déployés se sont soldés par un échec.

Ce que j'aimerais vraiment, c'est vous entendre parler non pas du point de vue d'ensemble, mais des mesures précises que vous nous recommanderiez de prendre pour renverser la vapeur par rapport à certaines de ces choses. Comment peut-on les appliquer à plus grande échelle? L'un de vous a mentionné Katimavik. C'est un excellent programme, mais très peu de personnes en profitent.

Quelles mesures précises recommanderiez-vous, et comment peut-on les déployer à grande échelle?

• (1230)

John Beebe: Je peux répondre.

Vous avez parfaitement résumé le défi. Essayer d'organiser des activités et d'y inviter des gens ne fait pas partie des choses que nous faisons. Nous essayons plutôt de nous joindre à des groupes qui existent déjà. C'est la raison pour laquelle nous travaillons en partenariat avec des organismes communautaires. C'est la raison pour laquelle nous mettons en place des programmes comme celui de cuisine et d'apprentissage ainsi que les ligues récréatives, de même que d'autres programmes à d'autres endroits où les gens se réunissent déjà. C'est une chose que nous faisons.

De manière très concrète, Élections Canada et d'autres organismes de gestion du processus électoral embauchent un nombre croissant d'employés qui assument les fonctions d'agents de relations communautaires avant des élections. Leur travail consiste à nouer le dialogue avec des organismes communautaires de confiance pour s'assurer qu'ils savent exactement où se tiendra le vote, à quel moment et de quelles façons. L'idée n'est pas d'encourager les gens, mais plutôt de leur donner de l'information aux endroits où on leur offre déjà des programmes.

Vous avez parfaitement raison. Vous avez la même expérience. Lorsque nous invitons des gens à venir parler de la démocratie, nous nous adressons à nos amis et à nos alliés. Nous les aimons, mais ce ne sont pas les nouvelles personnes qui bâtissent de nouvelles collectivités.

Je vous encouragerais à essayer de faire la même chose. Je suis certain que vous le faites, que vous allez voir les gens où ils se

trouvent, que vous vous assoyez avec eux et que vous écoutez ce qu'ils ont à dire sur les principaux enjeux qui retiennent leur attention. Ce sera une expérience sans précédent.

Nous commençons par demander aux gens ce qui est important pour eux. Ils sont nombreux à dire que c'est la première fois qu'on leur pose la question.

Maiwand Rahyab: Un exemple pour nous, et le lancement aura lieu l'année prochaine, est la semaine canadienne de l'action citoyenne. Nous essayons de rendre la démocratie et l'engagement civique plus accessibles et plus faciles à comprendre pour la population en organisant des concerts, des activités culturelles, des lancements de livres, des conférences et des activités de bénévolat qui permettent aux collectivités de mener elles-mêmes des activités citoyennes pendant une période d'une semaine d'un bout à l'autre du pays.

On crée ainsi un discours sur l'importance de l'engagement civique et de la démocratie. Ce qu'on fait, pas ce que nous leur demandons de faire, permet également de créer un sentiment d'appartenance partout au pays pendant une semaine. C'est de cette façon qu'on intègre la discussion sur l'engagement civique et la démocratie, en utilisant les arts, la musique, le bénévolat, l'engagement communautaire et les conférences universitaires. Tout cela peut contribuer à créer un sentiment d'engagement partagé parmi les Canadiens.

• (1235)

Le président: Merci beaucoup. Je dois vous arrêter ici.

Je rappelle à tous les membres du Comité que je crois que M. MacLeod doit nous quitter à 12 h 45, si vous voulez lui poser des questions.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour trois minutes.

Christine Normandin: Merci beaucoup.

Je fais beaucoup de tournées dans les salles de classe et, pour commencer, j'aime demander aux étudiants à quel point ils aiment la politique, sur une échelle de 1 à 10. Généralement, la réponse est 0 ou 1.

C'est à ce moment-là que je les fais débattre en leur demandant si nous devrions encadrer l'avortement, bannir les armes à feu, et donner plus d'argent à la santé ou à l'éducation. Je leur demande également ce qu'ils pensent de l'environnement. Je les fais débattre pendant une heure et, après, je leur dis qu'ils ont fait de la politique.

Est-ce que le problème est que les gens ne s'intéressent pas à la politique ou qu'ils ne font pas suffisamment le lien entre la politique avec un grand P et les institutions politiques?

[Traduction]

John Beebe: Je suis heureux de me prononcer à ce sujet. J'ai été enseignant au secondaire pendant 13 ans, et j'adore travailler avec les jeunes.

Nous vivons exactement la même chose. Lorsqu'on leur demande s'ils s'intéressent à la politique, la réponse se situe entre 0 et 1 sur 10. S'intéressent-ils au pouvoir? La réponse est 10 sur 10. Ils comprennent le pouvoir. Ils ne font pas nécessairement le lien avec ce qu'on fait pour avoir le pouvoir. C'est la raison pour laquelle nous parlons de la capacité d'agir, du pouvoir et du vote comme forme de pouvoir. Je demande aux gens quelles autres sortes de pouvoir ils ont, et les jeunes, plus particulièrement, n'en ont pas beaucoup d'autres. Ils aiment l'idée de voter comme forme de pouvoir. C'est beaucoup plus efficace lorsqu'on le fait collectivement. Ce n'est pas un geste individuel. Je pense que ce point de vue fait partie de la solution.

Nous parlons aussi de la démocratie. Les jeunes ont une relation très ambivalente avec la démocratie, mais lorsqu'on leur demande ce qu'ils en pensent, ils font partie des personnes les plus optimistes par rapport à son potentiel. Lorsque nous abordons la question ainsi, nous pouvons exploiter leur désir d'agir et de se faire entendre. Ils sont alors très enthousiastes et très motivés.

Je travaille actuellement avec un groupe de personnes du Forum pour les jeunes Canadiens, qui sont ici cette semaine. J'aide à diriger le programme. C'est une immense source d'inspiration que de passer du temps avec ces jeunes de partout au Canada. Cela me rend optimiste quant à l'avenir du Canada. Ce sont des personnes qui comprennent ce que le pouvoir et la faculté d'agir signifient pour elles.

[Français]

Christine Normandin: Quelqu'un veut-il saisir la balle au bond?

[Traduction]

Le président: Monsieur MacLeod, vous avez 30 secondes si vous avez des commentaires.

Peter MacLeod: Je ferais tout simplement remarquer que je pense que nous enseignons dans bien des cas les mauvaises leçons à propos de la démocratie dans nos écoles secondaires. Même la structure d'une association étudiante fait comprendre aux gens, dès leur plus jeune âge, qu'ils peuvent se retirer et s'en remettre à d'autres enfants, qui ont souvent toutes sortes de privilèges et d'avantages et qui sont reconnus comme étant de jeunes leaders, pour prendre les devants. On établit ainsi une norme selon laquelle la plupart des gens sont des spectateurs relativement passifs dans ce que nous appelons la politique.

Nous avons de meilleurs modèles. Le Sénat a récemment tenu la première assemblée des jeunes citoyens pour le climat, en s'appuyant sur le modèle de la Colombie-Britannique dont M. Wilkinson a parlé.

N'oublions pas que 58 % des Canadiens ont voté en faveur d'une réforme électorale en Colombie-Britannique. Je n'arrive pas à penser à un seul gouvernement élu avec une majorité de 58 %.

Lorsque nous invitons les gens à faire du vrai travail et à exercer des fonctions qui leur permettent de s'attaquer à de véritables problèmes, les Canadiens, encore et encore, passent à l'action, jeunes et vieux. Il y a eu 1 500 assemblées dans le monde. C'est une des exportations démocratiques dont le Canada est le plus fier.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Kram pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Beebe, je vous félicite d'être devenu citoyen canadien.

Je vais peut-être commencer par vous. Je me demandais si vous pouviez parler de l'importance d'un journalisme local de qualité lorsqu'il est question de la résilience citoyenne par rapport aux sites Web qui diffusent des théories du complot et de la désinformation.

John Beebe: Nous sommes tous d'accord pour dire que c'est essentiel. C'est une des principales choses qui sapent la santé de nos démocraties.

Nous le constatons plus particulièrement pendant les élections municipales. Dans ces élections, surtout lorsqu'on n'est pas dans une des grandes villes où un grand journal assure une couverture médiatique, il peut être très difficile de trouver des renseignements exacts sur les candidats et sur les questions qui surgissent à ces réunions et qui y font l'objet de discussions. D'après ce que nous entendons, c'est la principale raison pour laquelle les gens ne participent pas. Ils n'ont pas l'impression de pouvoir faire un choix bien éclairé, surtout les nouveaux Canadiens et les jeunes qui n'ont pas encore une idéologie politique claire à laquelle ils peuvent se fier.

Il est essentiel d'investir dans la santé de notre démocratie locale, du journalisme local.

● (1240)

Michael Kram: Toutes les personnes que je connais sont actuellement sur Facebook. J'ai toujours trouvé qu'il était plutôt contre-productif de ne pas pouvoir, disons, pendant une campagne électorale municipale, partager des liens des médias grand public sur les pages Facebook, mais toute personne qui souhaite propager de la désinformation et des théories du complot peut le faire.

Monsieur Beebe, je me demandais si vous pouviez formuler des observations à ce sujet.

John Beebe: Cela fait partie du défi que les plateformes posent pour nous. Je suis parfaitement d'accord. Nous nous heurtons constamment à ce problème, et nous n'avons pas la réponse parfaite. C'est la question la plus difficile qu'on nous pose. Les gens disent: « D'accord, je comprends. Je veux voter. Pour qui devrais-je voter? » Bien entendu, nous ne disons pas aux gens pour qui voter, mais nous voulons les diriger vers de la bonne information. Nous leur disons d'écouter les nouvelles, d'assister à des assemblées publiques, de se rendre aux débats. C'est beaucoup demander à des personnes occupées.

Michael Kram: Je vous cède la parole, monsieur Rahyab.

Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez de la facilité avec laquelle des personnes peuvent répandre de la désinformation sur les médias sociaux alors qu'ils ne peuvent pas partager sur Facebook des liens vers des publications de médias locaux?

Maiwand Rahyab: C'est malheureusement le problème auquel nous faisons face en ce moment, à savoir qu'il est très facile de transmettre aux Canadiens de la mésinformation et de la désinformation. Une chose que nous faisons à cet égard, c'est promouvoir l'intégrité de l'information dans l'écosystème, mais en donnant aux collectivités des moyens comme l'éducation aux médias et d'autres outils disponibles pour qu'elles aient leur mot à dire et soient en mesure de savoir quels sont les renseignements dignes de confiance et ceux qui ne le sont pas. C'est l'essentiel. C'est parfois difficile, et nous devons défendre les intérêts des gens et voir comment ces plateformes peuvent être améliorées. Pendant ce temps, de l'autre côté, nous pouvons nous concentrer sur la façon de rendre nos collectivités plus résilientes pour éviter qu'elles ne deviennent victimes de la désinformation. Le renforcement de la capacité au sein des collectivités pour qu'elles puissent décider par elles-mêmes comment elles consommeront la désinformation jouera un rôle clé pour minimiser ses répercussions.

Michael Kram: Monsieur le président, M. McLeod est toujours parmi nous. D'accord.

Le président: Il peut maintenant rester jusqu'à 13 heures.

Michael Kram: Très bien.

Monsieur MacLeod, je vous pose la même question. Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez de l'occasion manquée de partager des liens vers des articles des médias grand public sur Facebook alors qu'on peut y partager des liens vers des théories du complot et de la désinformation?

Peter MacLeod: C'est absolument scandaleux. Cela montre malheureusement la vulnérabilité du Canada face aux grandes entreprises technologiques. Si on demandait aux Canadiens s'ils veulent partager des nouvelles sur Facebook, ils diraient oui. Cependant, Facebook — Meta — a décidé de priver les Canadiens de cette possibilité en guise de représailles contre la politique gouvernementale. Cela illustre bien le danger actuel lorsqu'on essaie d'agir et de réglementer pour défendre les Canadiens dans cet espace.

Michael Kram: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste 15 secondes.

Michael Kram: Je vous les cède, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant.

Madame Kayabaga, vous disposez de cinq minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais permettre à M. MacLeod de terminer ses réflexions dans la réponse qu'il a donnée. J'aimerais en entendre plus sur le danger que présente la réglementation gouvernementale.

Peter MacLeod: Je pense que tous les parlementaires savent que le gouvernement a déployé des efforts pour présenter un projet de loi sur les préjudices en ligne. On dit que cette mesure législative sera contestée dans les négociations commerciales en cours alors que nous tentons de renouveler notre relation de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis. C'est pour cette raison que ce sont les grandes entités politiques qui réussissent le mieux, comme l'Union européenne, qui a adopté un éventail de lois. Les grandes entreprises technologiques contestent les mesures de l'Union européenne, et le Canada peut s'attendre à la même chose. Nous pou-

vons quand même prendre des mesures difficiles; nous devons essayer.

En fait, c'est comme à une autre époque — les années 1960 et 1970, la grande époque du nationalisme culturel —, lorsque nous avons créé le CRTC et pris d'autres mesures pour que les Canadiens puissent s'entendre les uns les autres, sans être gênés par les radio-diffuseurs américains. Nous devons faire preuve de détermination dans ce dossier afin que les Canadiens puissent de nouveau échanger entre eux sans entraves.

• (1245)

L'hon. Arielle Kayabaga: Je suis d'accord avec vous. J'essayais de comprendre où vous vouliez en venir, car c'est ce que les Canadiens veulent que nous fassions. Ils veulent que nous les protéjions en ligne, que nous tenions tête aux grandes entreprises technologiques et que nous permettions aux Canadiens d'être payés pour ce qu'ils produisent. Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites qu'il en est question dans les négociations très compliquées.

Je vais donner suite à ce qui a été dit sur l'engagement des jeunes. J'ai eu le privilège d'être accompagnée de trois jeunes d'universités différentes aujourd'hui. Je pense que l'engagement est là.

Pouvez-vous parler d'autres moyens novateurs de mobiliser les Canadiens, au-delà d'une assemblée citoyenne ou d'un engagement concernant les politiques? Avez-vous d'autres idées ou d'autres moyens pour nous permettre d'innover en vue de faire participer les jeunes et d'autres Canadiens et de leur donner la structure de pouvoir dont vous avez parlé?

John Beebe: Monsieur MacLeod, je vous cède la parole. Vous pouvez commencer, puis j'ai des idées.

Peter MacLeod: Je dirais brièvement que les experts dans le domaine sont nombreux, tout comme les programmes très novateurs qui mériteraient d'être élargis.

D'ailleurs, un de ces programmes, qui est peut-être de nature sensible pour le Comité, mais qui est malheureusement devenu nécessaire vu le contexte des affaires mondiales, est la mise sur pied d'un corps de défense civile pour le Canada. Il y a plusieurs façons dont les jeunes peuvent contribuer à la défense du pays en apprenant par exemple des techniques d'intervention en cas d'urgence ou en améliorant leurs compétences en secourisme. Nous sommes arrivés à un stade où nous avons besoin d'organiser la société, un peu comme les Scandinaves l'ont fait, et de donner aux Canadiens de tous âges l'occasion de prendre part à une intervention, que ce soit à une catastrophe naturelle, ou malheureusement, à une atteinte à l'intégrité territoriale.

L'hon. Arielle Kayabaga: Monsieur Beebe, vous pouvez répondre.

John Beebe: Au sujet des étudiants universitaires, l'importance et l'utilité du programme de vote sur campus d'Élections Canada ne sont plus à prouver, mais les établissements postsecondaires — les collèges et les universités — ne font rien pour mettre au courant les jeunes des options dont ils disposent pour voter et pour être bien informés. Ces choses ne s'enseignent pas seulement dans les cours de science politique; tous les étudiants devraient y être sensibilisés.

Comment inviter les jeunes à avoir ces conversations et comment démystifier le processus électoral? J'ai tendance à blâmer mon pays d'origine, mais bon nombre de personnes au Canada pensent qu'il est très difficile de voter. Ils se rendent compte que c'est facile une fois au bureau de vote. Ceux qui n'ont jamais voté ont l'impression que le scrutin est une course à obstacles. C'est normal pour eux de penser ainsi, mais ils se trompent. Nous sommes très chanceux et une partie du travail de sensibilisation consiste à démystifier le processus électoral.

Il faut aussi encourager les jeunes et mettre en place des espaces sécuritaires qui permettent de tenir ces conversations. Ce n'est pas facile, et nous ressentons tous la pression qui règne dans les campus. Je travaille dans un campus. Comment mettre en place des conditions propices à ces discussions qui sont parfois difficiles? Que ce soit ardu ne veut pas dire qu'il faille y renoncer.

Des choses simples et concrètes peuvent être mises en place dans les campus pour encourager et accroître la sensibilisation. De telles

choses ont été faites à l'Université métropolitaine de Toronto aux élections de 2019, et une augmentation de 55 % de la participation au scrutin dans le campus a été enregistrée.

Le président: Merci.

Je veux remercier les témoins entre autres de nous avoir attendus pendant les votes.

L'étude se poursuivra à la prochaine réunion.

Le Comité va passer à huis clos. Donc, j'inviterais ceux qui ne sont pas autorisés à rester... Je remercie et je libère les témoins et les autres personnes dans la salle. Merci à tous.

Nous suspendons la séance pour passer à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>